



Commune d'Anières
Route de la Côte-d'Or 1
1247 Anières

**DEMANDE EN CAS DE
PERTURBATION D'UNE LIGNE TPG**

Pour raison de compétence, merci d'envoyer cette annexe directement aux Transports Publics Genevois (coordonnées ci-après) et de joindre une copie à votre demande de manifestation.

Toute perturbation des lignes TPG est du ressort des Transports Publics Genevois.

Votre demande écrite devra mentionner les points suivants :

- le nom du requérant ou de son mandataire
- le nom de la manifestation
- la date de la manifestation
- le(s) lieu(x) de la manifestation
- l'itinéraire de la manifestation

Coordonnées :

TRANSPORTS PUBLICS GENEVOIS
Monsieur Frédéric RICHARD
Responsable Chantiers/Manifestations
Route de la Chapelle 1
1212 Grand-Lancy

 : 022 308 34 43

 : richard.frederic@tpg.ch